



INTER PRO35

Le SYNDICALISME INDÉPENDANT

RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

JANV. 2025
N°270
Au sommaire

- ÉDITORIAL (P1)
- HISTOIRE (P2)
- L'UD EN ACTION (P3 - P5)
- NOS SYNDICATS (P6)
- NOTRE UD (P7)
- INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC, CLIN D'ŒIL DU PATOCHE (P8)

CITATION DU MOIS

"LE SYNDICALISME INDÉPENDANT EST MAJEUR, C'EST-À-DIRE QU'IL REFUSE LA TUTELLE D'OÙ QU'ELLE VIENNE."

Marc BLONDEL
1938-2014

Secrétaire général de la CGT-Force Ouvrière de 1989 à 2004
Vice-président de la CES (Confédération Européenne des Syndicats),
Vice-président de la CISL (Confédération Internationale des Syndicats Libres),
Président de la Fédération Nationale de la Libre Pensée.



Rebelles !

L'année 2024 s'en est allée. Syndicalement, nous ne la regretterons pas !

Ce fût une année compliquée comme souvent après des mouvements sociaux d'ampleur qui n'aboutissent pas. En l'occurrence la bagarre sur les retraites de 2023, flinguée du fait de la machine à perdre qu'a constitué la succession de journées d'actions de l'intersyndicale nationale. Dans le syndicalisme comme dans la vie il ne faut pas se raconter d'histoire, pour gagner sur un tel enjeu, c'est la grève reconductible et généralisée qui est indispensable.

Si l'on ajoute la confusion politique organisée par Macron, un contexte international particulièrement violent et l'arrivée au pouvoir de Trump et de ses soutiens réactionnaires richissimes, on peut légitimement s'inquiéter sur notre avenir. Ce n'est pas la déclaration de politique générale de Bayrou, qui relève du jeu de dupes, qui est de nature à nous rassurer.

Ce climat malsain constitue un fumier fertile pour les idées réactionnaires, xénophobes, antisémites et obscurantistes qui gangrènent le monde.

Mais nous laisserons le pessimisme pour des jours meilleurs ! Ni conclave, ni conciliabule avec le pouvoir, le mandat !

Nous allons en cette année 2025 continuer tous ensemble de porter nos revendications, à commencer par l'abrogation de la contre-réforme Macron-Borne sur les retraites, en toute indépendance des partis et des pouvoirs. Rebelles plus que jamais face à ceux qui veulent nous formater, nous rendre dociles, complaisants ou amnésiques. **Personne ne nous fera taire, personne ne nous fera baisser la tête, personne ne nous fera oublier nos fondamentaux !**

Je souhaite à toutes et à tous une belle année sereine et lumineuse.

Je nous souhaite collectivement des victoires sociales, celles qui permettront de reconstruire des jours heureux pour nous et la jeunesse.

Vive la vie, vive la pensée libre, vive la Sociale ! Vive la CGT Force-Ouvrière !

20 janvier 2025
Fabrice LERESTIF
Secrétaire Général

1905 : La loi de séparation de l'Église et de l'État



Séparation de l'Église et de l'État : manifestation devant Notre-Dame des Champs.

La France a été le premier État moderne à inscrire la séparation de l'église et de l'État dans le marbre de sa constitution. La laïcité à la française reste encore de nos jours un exemple quasi unique dans le monde.

Cette loi, voulue par le « petit père Combes » et votée à l'initiative d'Aristide Briand, prend ses racines dans les tréfonds de l'histoire de France : les guerres de religion, les lumières contre l'obscurantisme, la Révolution française de 1789, l'affaire Dreyfus, la montée des idées républicaines et sociales.

De la Saint-Barthélémy (1572) à la révocation de l'Édit de Nantes (1685), la France s'est déchirée et massacrée pendant plus d'un siècle. La Révolution française a mis fin aux privilèges de la noblesse, mais aussi d'un clergé qui s'opposait à l'émancipation du peuple en particulier dans le domaine de l'éducation. La première séparation date du 18 septembre 1794 quand le budget de l'Église constitutionnelle est supprimé. Mais en 1802, Napoléon signe le concordat avec le pape et rétablit le catholicisme comme religion d'État. L'Église de France, en particulier sa hiérarchie, prend ouvertement fait et cause pour les régimes antirépublicains (royauté, empire) puis contre toutes les nouvelles idées socialistes. Les droites ont eu très peur des révolutions de 1848, en particulier celle de juin et dès 1850, elles imposent la loi Falloux qui proclame la liberté d'enseignement au profit de l'église. Mais à la fin du XIXe siècle, les Républicains, Radicaux et Radicaux-socialistes accèdent au pouvoir. D'autant que l'affaire Dreyfus (1894-1906) va rouvrir les cicatrices entre les milieux réactionnaires-catholiques et les adeptes des avancées de la Révolution Française, désormais largement influencés par le socialisme. C'est Émile Combes qui sera un des symboles de la bataille pour la laïcité. Né dans une famille modeste du Tarn, médecin installé en Charente, radical-socialiste, Franc-maçon, il est le président du groupe de la « Gauche Démocratique » au Sénat et ministre de l'instruction publique et des cultes en 1895. En tant que Président du conseil (Premier ministre) de juin 1902 à janvier 1905, il va lancer une vaste campagne anticléricale : fermeture de 3 000 écoles congrégationnistes en juillet 1902, rupture des relations diplomatiques avec le Vatican en mai 1904 et interdiction totale d'enseigner aux congrégations en juillet 1904.

De la laïcité

Les fondements théoriques de la loi de 1905 viennent essentiellement des planches et du travail en loges des Frères du Grand Orient de France, obédience majoritaire en France, largement athée ou agnostique, très influente chez les radicaux et radicaux-socialistes de la III^e République.

Mais cette loi promulguée le 9 décembre 1905 [1] n'est pas une loi d'exclusion et de mise au ban des catholiques. Sa première phrase est : « La République assure la liberté de conscience ». C'est aussi cette introduction qui lui vaudra le soutien total des protestants et des juifs [2]. Par ailleurs, *"la République ne reconnaît, ne salarie ni de subventionne aucun culte"*. La loi de séparation contient donc des dispositions libérales : respect de la liberté de conscience, du libre exercice des cultes et de l'organisation interne des religions. Désormais être adepte d'une religion ou être athée relève d'un choix individuel. Il ne doit pas non plus être demandé de service public aux différents cultes et les services publics de l'État ne doivent porter aucune marque de caractère religieux. Le Vatican menace d'excommunier les députés et sénateurs qui ont voté la séparation. La belle affaire pour la plupart ! Ce n'est qu'en 1923 que la hiérarchie catholique française va accepter la laïcité, mais pour mieux se ranger à 80% derrière Pétain. En 1946, la constitution de la IV^e République qualifie la France de « République laïque » et indique que *"l'organisation de l'enseignement public, gratuit et laïque à tous les degrés, est un devoir de l'État"*. C'est d'ailleurs sur le terrain scolaire que les milieux cléricaux tentent encore de nos jours de saper la laïcité.

Notes

[1] Votée à l'Assemblée nationale par 341 voix contre 233 et au Sénat par 181 contre 102.

[2] Ce qu'il reste des protestants après l'exil de dizaines de milliers d'entre eux après la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV, se divise en deux courants : calvino-swingliste et luthérien, réunifiés en 2013. À l'époque la communauté juive est très majoritairement ashkénaze. La minorité séfarade est constituée des « Juifs du pape », et de ceux venus d'Italie, d'Espagne et du Portugal. Les Séfarades deviendront majoritaires en France à l'indépendance du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie.

À Rennes, les membres de Force Ouvrière « défendent la pensée libre » en hommage à Charlie Hebdo

Mardi 7 janvier 2025, une dizaine de syndicalistes de Force Ouvrière s'est réunie devant leurs locaux à Rennes (Ille-et-Vilaine) pour rendre hommage aux victimes des attentats de Charlie Hebdo, survenus il y a 10 ans.



Mardi 7 janvier 2025, Fabrice Lerestif, secrétaire général de Force ouvrière 35 (à droite), a pris la parole en présence d'une dizaine d'autres syndicalistes pour rendre un hommage aux victimes des attentats de Charlie Hebdo à Rennes (Ille-et-Vilaine). | OUEST-FRANCE

Nous voulons défendre la pensée libre. Aujourd'hui, elle est souvent menacée. Par nos luttes, nous cherchons à rassembler autour des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et surtout de laïcité », insiste Fabrice Lerestif, secrétaire général de FO d'Ille-et-Vilaine.



Mardi 7 janvier 2025, à Rennes (Ille-et-Vilaine), une dizaine de syndicalistes de Force ouvrière 35 ont observé une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Charlie Hebdo, tués il y a 10 ans jour pour jour. | OUEST-FRANCE

Réunis devant leur siège situé au 35, rue d'Échange à Rennes, les syndicalistes ont observé une minute de silence « **en mémoire aux journalistes tués ce jour-là** », précise Fabrice Lerestif. Le militant a poursuivi son intervention en relayant plusieurs messages de camarades absents avant de conclure : « **Ne jamais oublier, ne jamais céder face à l'obscurantisme !** »

Ouest-France le 07/01/2025

À la violence sociale, opposons la **Force syndicale !**

LU DANS LA PRESSE

FO EST TOUJOURS CHARLIE HEBDO

Hier midi, devant l'Union départementale de Force Ouvrière (FO), une dizaine de personnes se sont réunies pour rendre hommage aux journalistes de *Charlie Hebdo*, exécutés il y a exactement dix ans, le 7 janvier 2015. Cet hommage s'est adressé, plus largement, à toutes les victimes de l'obscurantisme à travers le monde.

Secrétaire général de FO 35, Fabrice Le Restif, a pris la parole pour souligner l'importance symbolique de ce rassemblement. « **Ce moment est essentiel pour affirmer, haut et fort, que nous ne céderons rien aux assassins de la liberté d'expression. Aujourd'hui, nous honorons la mémoire des journalistes, mais aussi de toutes les martyrs qui, dans le monde entier, payent de leur vie leur engagement en faveur de la vérité et de la pensée libre.** »

Si le rassemblement était restreint en nombre, des « camarades absents » ont envoyé des mots et des messages de soutien. À travers cet hommage, FO réaffirme son engagement à défendre ces droits fondamentaux contre toutes les formes d'obscurantisme et d'intimidation.

RENNES INFOS AUTREMENT le 08/01/2025

Hommage Charlie Hebdo



Ce 7 janvier devant les locaux de l'Union Départementale, nous étions une dizaine à rendre hommage aux journalistes de Charlie Hebdo assassinés il y a exactement 10 ans et plus largement à toutes les victimes de l'obscurantisme aux 4 coins du monde. Des camarades qui ne pouvaient pas être présents avaient aussi envoyé des mots et des messages de soutien. Moment symbolique important pour dire haut et fort que nous ne céderons rien aux assassins de la liberté d'expression.

Vive la pensée libre , vive la Sociale !

Absent demain, je ne pourrai pas être des vôtres pour cet hommage aux journalistes de Charlie Hebdo. Bien entendu, j'aurai une pensée pour eux exactement 10 ans (déjà) après cet odieux massacre.

Amitiés syndicales
Philippe 🇫🇷 (FO FINANCE)

Je ne pourrai pas être là mais voici mon message :
"Ne jamais oublier, ne jamais céder"
Morgane (FEC FO)

Le seul message
Liberté d'expression
Nous sommes tous Charlie
Sébastien (FO COM)

Quel paradoxe de voir notre pays des lumières plongé dans l'obscurantisme par les délires insensés d'une minorité d'illuminés dont l'objectif n'est, quel que soit leur domaine d'activité, que de diviser pour régner !!!

En cette période de vœux il est grand temps que, dans notre sillon, par le témoignage et l'action persévérante et continue de toutes les femmes et hommes de bonne volonté, l'**HUMANISME** retrouve toute sa place et que tous les semeurs de haine retrouvent, eux, leur place naturelle : celle des poubelles de l'histoire.

Merci pour cette belle initiative de notre UD...
JPP (FO SANTÉ)



Je tiens à m'associer à l'UD et témoigner mon soutien concernant l'hommage aux journalistes de Charlie Hebdo.
Bon courage, amicalement
Michel (FO SÉCURITÉ)



Les élections professionnelles dans les **Toutes Petites Entreprises**

Les résultats pour les élections dans les **Toutes Petites Entreprises** sont enfin tombés au plan national et régional.

Plan National : Taux de participation 4,07 % (5,44 % en 2021). FO obtient 11,69 % (13,84 % en 2021) en quatrième position derrière la CGT (27,64 %) CFDT (14,86 %) et UNSA (14,38 %)

Plan régional : Taux de participation de 4,56 % (5,52 % en 2021). FO obtient 1429 voix (1632 en 2021) et 12,09 % (13,10 % en 2021) derrière la CGT (23,78 %), CFDT (19,71 %), UNSA (14,31 %) et devant la CFTC (7,05 %) Solidaires (6,60 %) et CGC (2,20 %).

Au final, ce qu'il faut retenir c'est le très faible taux de participation qui enlève quasiment toute légitimité à ce scrutin. Quant au résultat de FO au plan régional, un peu supérieur en % à celui du national (à l'inverse de 2021) **il est le fruit uniquement du travail de terrain des camarades car quasiment aucune dépense de "communication" (journaux, spots radios, affichage commerciale...) n'a été engagée à l'inverse des autres syndicats. Nous préférons garder l'argent des cotisations pour des activités strictement revendicatives.**

Ce résultat nous permet par ailleurs de conserver notre élue.

RASSEMBLEMENT PLACE DE LA RÉPUBLIQUE À RENNES POUR DIRE HAUT ET FORT. Lundi 20 janvier

Ni conclave, ni conciliabule abrogation de la réforme Macron - Borne sur les retraites.

On ne discute pas de la longueur de la chaîne. C'est ce que des millions de travailleurs ont dit en 2023. Nous leurs restons fideles et continuons de porter le mandat.





L'UD aux côtés de ses militantes et militants !

FNEC-FP

"Stage retraite" 14/01/2025

Un "stage retraite" studieu, animé par Dominique Barbier, Vice-Président de l'UCR-FO pour les 25 participantes et participants de différents syndicats FNEC-FP-FO de l'académie, et mêmes des camarades du 50.



FO CHIMIE LU DANS LA PRESSE

Continental vend une de ses filiales : l'avenir incertain de l'usine de la Barre-Thomas à Rennes

L'équipementier allemand veut se séparer de certaines de ses activités. C'est le cas d'une branche de sa division ContiTech qui est officiellement à vendre. Une annonce de nature à inquiéter les 280 salariés rennais du site de la Barre-Thomas concernés au premier plan et qui ont déjà connu une reprise en 2019.

... /

« Est-ce que le site va fermer ? »

Continental a annoncé à ses actionnaires, fin décembre, vouloir mettre en vente cette branche OESL qui emploie 16 000 personnes dans le monde, dont 280 à Rennes. Une vente que l'entreprise voudrait voir aboutir dans le premier semestre 2025. « Le groupe estime que c'est le secteur le moins lucratif, donc ils veulent s'en séparer. Évidemment ça crée beaucoup d'inquiétude chez tous les salariés. Est-ce qu'on va retrouver un repreneur ? Est-ce que le site va fermer ? Nous n'avons aucune information. C'est une situation difficile à vivre pour tout le monde », résume le délégué CGT Alain Le Bras. Force Ouvrière, le syndicat majoritaire, dénonce également le manque total de communication depuis plusieurs mois.

Quel avenir pour l'usine ? Après plusieurs demandes auprès de Continental, une réponse écrite, signée du directeur du site Dominique Humeau puis validée et envoyée par le service communication du siège, nous a finalement été retournée. « Dans un environnement automobile en évolution, notre usine devra s'ajuster à sa charge de travail tout en assurant la pérennité du site. La Direction veillera à ce que le dialogue social soit au cœur des échanges. » Une réponse qui laisse place à toutes les interprétations possibles. C'est sans doute le but

L'avenir est flou voire un peu sombre pour Dominique Louis, secrétaire FO. « Avant, du temps de Cooper Standard, on avait des arguments pour intéresser un repreneur. On était propriétaires du terrain. Là, on n'est plus que locataires. Je pense que la « Recherche et développement », qui représente la moitié des effectifs, reste intéressante. Mais est ce qu'un repreneur va conserver un site de production, aussi petit, en Europe de l'Ouest ? J'ai un sérieux doute. »

.../ Extrait Ouest-France le 14/01/2025

FACE À

AXESS-FEHAP-NEXEM

29 Janvier à 14 heures
107 Av. Henri Fréville

Les Conventions Collectives 66, 51 et
CHRS sont la colonne vertébrale du
Médico-Sociale Non Lucratif,

DÉFENDONS-LES !



ÉLECTIONS
JANVIER
2025



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
Collège 3B



Vote en cours du 07 au 31/01/2025

Stage handicap et emploi du 5 au 7 mai à l'UD 35

Inscription auprès de l'UD

RAPPEL, les inscriptions aux stages se font sur e-fo,
pensez à anticiper vos demandes.

N'hésitez pas à contacter l'UD si souci pour s'inscrire :
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UDR-FO D'ILLE-ET-VILAINE DU 10 JANVIER 2025**RÉSOLUTION**

En défendant nos retraites et notre système par répartition nous préservons la retraite des salariés, de nos enfants et petits-enfants.

Nous revendiquons l'application de la loi, à savoir l'article 161-25 du Code de la Sécurité Sociale. Depuis des années, cette loi est bafouée et depuis l'arrivée de Macron, en 2017 nous avons perdu l'équivalent d'au moins 3 mois de retraite. Avec le groupe des 9 organisations syndicales de retraités (CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FG-RFP, LSR, Ensemble) nous revendiquons : **le rattrapage des pertes subies en particulier depuis 2017.**

Avec la Confédération Force Ouvrière, nous continuons d'exiger l'abrogation de la réforme des retraites, promulguée le 14 avril 2023 due à l'usage du 49.3 :

- **Retour au départ à la retraite à 62 ans (dans un premier temps) ;**
- **Retour aux 40 années de cotisations.**

Face au déficit de la CNRA (Caisse Nationale des Retraités des Agents des Collectivités locales et hospitalières), déficit créé de toutes pièces par les gouvernements successifs, nous exigeons :

- **Une reprise de la dette par l'Etat ;**
- **Une meilleure répartition des responsabilités et des financements entre les Caisses ;**
- **Le maintien du système par répartition ;**
- **Un plan de titularisation des contractuels de grande ampleur afin d'élargir les cotisants à la CNRA et de respecter le statut de la Fonction publique, et des emplois statutaires pour un meilleur fonctionnement des services publics.**

Face à la situation dramatique des EHPAD, leurs difficultés financières et leur incapacité à répondre aux besoins des retraités en perte d'autonomie, nous considérons que la « fabrique du Bien Vieillir » du 8 avril 2024 est une véritable escroquerie. Nous soutenons le vote des représentants Force Ouvrière contre les « projets d'avis » présentés au CDCA. Nous dénonçons le décret publié par M. Bayrou, le 31 décembre 2024, autorisant les EHPAD à appliquer un tarif différencié pour les résidents ne bénéficiant pas de l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) et qui pourront avoir une augmentation de 35 %. Ceci ne peut conduire qu'à l'abandon des retraités aux petits revenus. Nous revendiquons une véritable politique pour le Grand Age :

- **La construction d'EHPAD publics et l'ouverture de lits ;**
- **Un agent par résident (réclamé par la loi Grand Age de 2006) – la moyenne actuelle est de 0,62 dans le 35 ;**
- **La suppression de la 5^e branche et la gestion de la dépendance par l'Assurance Maladie ;**
- **Pour les personnels : l'amélioration des salaires, des conditions de travail, de la formation, en particulier pour les services d'aides et de soins à domicile.**

Le maintien et le renforcement de tous les services publics et en particulier la défense et le renforcement de l'Hôpital public, le maintien de tous les sites et de tous les services. De l'argent, il y en a :

- Selon l'OXFAM, le nombre de milliardaires en France a triplé en 10 ans.
- Selon le magazine « Challenges », les 500 plus grosses fortunes de France possèdent à elles seules 1 228 milliards d'euros en 2024.

Les milliardaires sont 147 (142 en 2023). La plus grosse fortune est de 190 milliards et la plus « petite » de 245 millions ! Or le budget de la Sécu ne souffre pas d'un excès de dépenses mais d'un défaut de recettes : chaque année de 70 à 82 milliards d'exonérations patronales.

Alors que les conflits à l'échelle internationale se multiplient, l'AG de l'UDR-FO 35, fidèle aux principes de la Confédération Force Ouvrière et aux positions de Léon Jouhaux, prix Nobel de la Paix, appelle à la Paix dans le monde. Selon la devise de Force Ouvrière : Pain – Paix – Liberté.

Voté à l'unanimité, moins 1 abstention.

UNION LOCALE VITRÉ

45 rue de Paris - 35500 VITRÉ

Permanence SANS RDV

Gratuit

Accueil et conseils

On vous accueille le

1er vendredi de chaque mois

de 11h à 14 h

COMMISSION HANDICAP

Permanences Handicap-Emploi

et Accès aux droits des accompagnants

**Sur rendez-vous tous les 3^{èmes} mercredis
de chaque mois tél. : 02.99.65.36.60**



CLIN D'ŒIL DU PATOCHE



ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !

Nos stages STAGES CFMS 2025

| DÂTES | INTITULÉ | DURÉE |
|---|--|---------|
| Semaine 6 du lundi 27 au vendredi 31 JANVIER | 1 ^{er} NIVEAU (anciennement découverte) | 5 jours |
| Semaine 9 du lundi 24 au vendredi 28 FÉV. | FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT | 5 jours |
| COMPLET | JE NÉGOCIE | 3 jours |
| Semaine 21 du lundi 19 au vendredi 23 MAI | CSE | 5 jours |
| Semaine 23 du lundi 02 au vendredi 06 JUIN | 1 ^{er} NIVEAU | 5 jours |
| Semaine 40 du lundi 29 SEPT. au vend. 03 OCT. | 1 ^{er} NIVEAU | 5 jours |
| Semaine 42 du mardi 14 au jeudi 16 OCTOBRE | CONNAÎTRE SES DROITS | 3 jours |
| Semaine 45 du lundi 03 au vendredi 07 NOV. | SSCT (pris en charge financièrement par l'employeur) | 5 jours |

ATTENTION ! la confédération demande une inscription par e-fo ... N'hésitez pas à nous contacter si souçi pour s'inscrire.

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique DANS LES DÉPARTEMENTS 22, 29 OU 56. NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER : 02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

Nos Unions Locales

RENNES
35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60
ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO
8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97
ulfostmalo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

FOUGÈRES
7, rue Charles Malard 35300 FOUGERES
02.99.99.00.49
ulfofougeres@orange.fr
Le mardi après-midi

VITRÉ
45, rue de Paris 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80
ulfovitre@orange.fr
Permanence 1^{er} vendredi du mois

REDON
1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.48
06.81.09.51.02
fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES

AFOC

35

Informier
Conseiller
Défendre
Représenter
Accompagner

L'AFOC 35

ASSURE SES PERMANENCES SUR RDV

CONTACTEZ-NOUS : TÉL. : 02 99 65 36 66

POUR PLUS D'INFOS :



Pensez à vos timbres : commande, paiements et suivi sur eFO.

TIMBRES 2025 : 5,50 €
tresorerie.udfo35@orange.fr